Procès-Verbal

Séance Ordinaire du 20 septembre 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt du mois de septembre à dix heures, le CSEE dûment convoqué le onze septembre deux mille vingt-quatre, s'est réuni en salle Océane, sous la présidence de M. David BRUSSELLE.

Etaient Présents Représentants titulaires du personnel :

Nom - Prénom	Présent	Excusé	A distance
BAHCIC Marie-Isabelle	X		
DELERUE Dorothée	X		
DEVIN SARAH	X		
FERFAILLE Hugo	X		
FOURNIER Jérôme		X	
HENNEBELLE Laurence	X		
MADEJ Marie-Christine	X		
LAMALETIE Bastien	X		
LAVERAT Thierry	X		
LE MIGNON Virginie		X	
LEMAITRE François	X		
MEISSNER Agnès	X		
PUCHOIS Bernard	X		
THUILLARD Céline	X		
VILLELLA Michel	X		

Etaient Présents Représentants « Suppléants » du personnel :

Nom - Prénom	Présent	Excusé	A distance
Tapio POTEAU remplace Virginie LEMIGNON	X		

Etaient présents Représentants Employeur

Nom - Prénom	Présent	Excusé	A distance
BRUSSELLE David (Président)	X		
COTHENET François		X	
DELECOURT Irène	X		
LIPKIEWICZ François	X		
VASSEL Nathalie	X		

Était présent Représentant syndical
Laurent VANDEWOESTYNE pour le syndicat UNSA

1) Approbation du procès-verbal du 09 juillet 2024

Le PV du 7 juillet 2024 transmis à tous avec l'ordre du jour, a fait l'objet de modifications mineures 2 jours avant cette séance du CSE. En l'absence de Virginie Le Mignon pour prendre en compte ces modifications, Tapio POTEAU propose de reporter sa validation au prochain CSE.

2) Propos préalables.

Avant de commencer la séance, David BRUSSELLE souhaite apporter 2 informations aux membres présents :

- **Situation budgétaire du pays :** Au regard de la situation de notre pays, David BRUSSELLE indique qu'il n'est pas exclu qu'un effort soit demandé aux CCI ; un rapport de l'IGF évoque le sujet des aides aux entreprises en citant des pistes d'économie citant en particulier les CCI, les CMA et BPI France. Rien n'étant décidé, « ce n'est qu'un rapport à ce stade » selon Alain Di Crescenzo. Dans tous les cas, pour le moment, la CCI poursuit sa trajectoire quadriennale conformément à ce qui a été décidé en termes de prélèvements sur les fonds propres des CCI. L'objectif de la CCI Hauts de France est de revenir à l'équilibre en 2025 pour le Service Général. La Formation doit aussi trouver des pistes complémentaires de développement par la formation continue payante pour faire face à la baisse des coûts contrats décidée ; à cet effet, par exemple, l'Ecole du Climat vient d'être lancée.

- **Point d'étapes sur le contrôle URSSAF en cours** : L'URSSAF redresse la CCI HDF à hauteur de 3 millions d'euros. La CCI Hauts de France conteste en bonne partie ce redressement et a notamment bon espoir d'une issue favorable sur l'un des motifs (mutuelle et prévoyance des vacataires) car les CCI de Bretagne, Nouvelle Aquitaine et Centre Val de Loire ont été redressées pour les mêmes raisons mais ont eu gain de cause. Un autre problème porte sur la requalification des contrats prestataires en contrats de travail de droit privé. Le montant global du redressement est important mais doit être relativisé car il ne représente finalement « que » l'équivalent de 2 mois de cotisations dues habituellement. David BRUSSELLE indique aussi que des discussions vont être engagées pour revoir certaines procédures notamment pour harmoniser le fonctionnement des CSEE (notamment abondement budgétaire des autres CSEE) et sur la gestion du parc de véhicules dont l'usage n'est pas toujours conforme à la réglementation sociale ; certaines pratiques doivent notamment être harmonisées sur tous les territoires.

- **Concernant les recettes de fonctionnement de la CCI**, David BRUSSELLE indique qu'il est nécessaire d'accélérer la facturation sur l'appui pour atteindre les 18 M€ prévus au budget 2024.

3) Le bilan des NAO 2023-24

François LIPKIEWICZ indique que les augmentations de salaires ont représenté 1,64 millions d'euros chargés sur cette période.

3 Types d'augmentation ont été réalisées (voir également document en annexe) :

- Augmentation générale de 1,7% pour 933 collaborateurs intervenue en décembre 2023, pour un cout de 1 million d'euros chargés.
- Un rattrapage pour 25 personnes pour un montant annuel de 40 k€ chargés.
- Des augmentations individuelles de 3% pour un minimum de 100€ brut mensuel par personne (cout de 330 k€). 197 personnes ont bénéficié de cette mesure d'augmentation.

A cela s'ajoute la hausse de la valeur du ticket restaurant pour un coût supplémentaire de 220 k€.

Michel VILLELLA indique que la CCI Hauts de France applique plutôt bien les recommandations de CCI France contrairement à d'autres CCI en France.

1,85 million d'euros ont été consacré à toutes ces mesures.

4) Commission Indice d'Expérience

Faisant suite à la décision de justice concernant le déplafonnement de l'indice d'expérience, la commission nationale mandatée pour examiner les dossiers s'est réunie et a statué sur 236 dossiers pour toute la France. 31 dossiers concernaient les Hauts de France : 1 dossier favorable, 19 dossiers dont l'avis est partagé, 1 dossier défavorable et 10 dossiers non recevables. La CCI Hauts de France ne donnera pas suite aux avis partagés car tous les collaborateurs ont été titularisés après août 1997. Concernant le dossier avec avis favorable, la CCI Hauts de France ne donnera pas non plus suite car le collaborateur a été titularisé après août 1997. Michel VILLELLA précise que les personnes concernées pourront déposer un recours si elles le souhaitent en lien avec les DS et en fonction des éléments de leur dossier.

5) Information sur le droit d'option des collaborateurs statutaires à bénéficier d'un contrat de travail de droit privé

Le personnel statutaire a la possibilité de demander un passage en contrat de droit privé. S'il est globalement peu avantageux de faire ce changement, il peut y avoir des cas où cela peut devenir intéressant. A ce jour, 5 demandes ont été faites : 4 personnes qui vont partir à la retraite et une

personne qui souhaitait une rupture conventionnelle. Nathalie VASSEL ne recommande pas systématiquement de le faire ; cela peut avoir un intérêt avant le départ en retraite car l'allocation de fin de carrière est plus avantageuse, cependant, ce n'est pas intéressant pour les personnes à temps partiel compte tenu des modes de calcul différents. En tout état de cause, il est préconisé d'opter au moment le plus proche du départ à la retraite afin de conserver le bénéfice des dispositions statutaires relatives à la maladie ordinaire. Dans tous les cas, Nathalie VASSEL est le contact pour ceux qui envisagent ce changement.

6) Abonnement au fonctionnement du CSE Central

Bernard PUCHOIS propose un abondement de 1€ au CSE Central par collaborateur et par an, présent au 01/01 de chaque année. Cet abondement est nécessaire car le CSE Central n'a pas de budget de fonctionnement.

Cette proposition est adoptée à 14 voix pour, 0 contre et 0 abstention.

Les autres CSEE devront aussi le voter.
Une réflexion devra être engagée pour la prochaine mandature sur l'opportunité de n'avoir qu'un CSE unique.
Cela passe aussi par une harmonisation de la contribution patronale aux prestations ASC des CSEE, en conformité avec les règles URSSAF. Une réunion avec l'ensemble des Directeurs puis des DS sera programmée.

7) Dates des RTT employeur 2025

Il y a potentiellement 5 ponts en 2025. La DRH n'est pas en mesure de fournir ce calendrier complet. 2 mai et 26 décembre peuvent déjà être actés. Le calendrier complet sera présenté lors du prochain CSEE, après concertation avec les territoires.

Dorothée DELERUE informe que le 30/05/2025, les écoles seront toutes fermées.

Céline THUILLARD souligne aussi qu'il y a une semaine de congés imposée dans l'Oise lors la semaine de Noel (sauf pour l'accueil CFE). David BRUSSELLE indique qu'une harmonisation pourrait aussi se faire sur ce territoire en 2025.

8) Information sur le groupe de travail « Communication »

Agnès MEISSNER indique que l'objectif du groupe communication est de rédiger la newsletter avec les informations de toutes les commissions. Chaque responsable de commissions doit donner le nom d'un représentant pour former ce groupe de travail, aux 2 pilotes de ce groupe (Virginie LE MIGNON

et Christophe HARINCK). Une première réunion de mise en place est prévue pour octobre.

9) Information ASC (voir les documents présentés en annexe)

- **Validation du montant** (150€) et du **choix du prestataire** pour la carte cadeau (illicado ou UP) pour Noël

Après présentation des 2 offres (voir documents en annexe), le choix est mis au vote : 11 voix pour UP, 2 voix pour Illicado et 1 abstention

La proposition de UP est retenue.

150€ sont proposés pour cette carte et mis au vote : 14 voix pour, 0 contre et 0 abstention

150€ seront crédités sur cette carte cadeau pour chaque collaborateur présent à la date de la commande. Le service Paie fournira le fichier des collaborateurs sur la base de la date de commande qui sera communiquée.

- **Présentation de l'enquête de satisfaction sur les prestations proposées par l'ASC**

Marie-Isabelle BACHIC explique qu'une enquête a été envoyée aux salariés avant l'été pour connaitre leur satisfaction sur les prestations proposées dans le cadre de l'ASC. 419 répondants sont comptabilisés, répartis sur tous les territoires. Parmi les nombreux résultats, on observe que :

  - L'enquête montre que tous les membres de la commission ne sont pas connus.
  - 70% sont satisfaits de la carte cadeau,
  - 58% sont satisfaits des sorties,
  - 38% souhaitent le renouvellement de Tout Apprendre.

Un débat s'engage sur l'abonnement Tout Apprendre, dont l'usage et la satisfaction sont un peu décevants. Il faut laisser le temps à chacun d'en prendre connaissance. Une prochaine enquête en 2025 permettra de mieux comprendre l'intérêt ou non de poursuivre.

Les résultats bruts de l'enquête sont disponibles et consultables par chacun en annexe.

- Validation du **Week-end à Londres** en mai 2025

Le détail de la proposition se trouve en annexe.

La proposition de weekend à Londres est adoptée à 12 voix pour, 0 contre et 2 abstentions.

- Pour information projet du **séjour à Barcelone** au second semestre 2025

Le détail de la proposition se trouve en annexe.

Il reste des détails à préciser. Le vote est reporté au prochain CSE.

Bernard PUCHOIS aimerait un bilan sur les voyages réalisés et demande la liste qualitative des participants aux voyages. Cela doit permettre de mieux orienter les choix qui sont faits. Irène DELECOURT indique que cela respecte le RGPD tant que les informations ne sortent pas du CSEE et ne sont pas diffusées par ses membres. Michel VILLELLA indique qu'il est peut-être intéressant d'avoir des éléments d'appréciation quant aux activités proposées par l'ASC dans le cadre du CSEE pour mieux comprendre, adapter ou modifier l'offre au personnel.

- Validation du **partenariat avec l'ONL**

Le détail de la proposition se trouve en annexe.

La proposition de partenariat ONL est adoptée à 14 voix pour, 0 contre et 0 abstention.

- Validation pour la sortie au **salon de l'agriculture** en 2025

Le détail de la proposition se trouve en annexe.

La proposition de sortie au salon de l'agriculture est adoptée à 14 voix pour, 0 contre et 0 abstention.

10) Information de la **commission CSSCT** (voir présentation faite en annexe)
Agnès MEISSNER prend la parole et présente les 3 points à l'ordre du jour :

- Présentation de **l'affiche Bien travailler en open space** : l'affiche est proposée pour diffusion auprès des open space de la région et notamment la DSI à la CCIR à Lille et le service appuis à la CCI à Valenciennes. David BRUSSELLE sollicite le retrait de la mention du casque d'écoute pour la musique qui n'est pas une pratique à inciter.

- **Bilan des visites sécurité** 2023-2024

Voir présentation en annexe
On note 14 visites réalisées, il reste des établissements à visiter. La planification suit son cours. Si l'accueil est bon, il manque un suivi sur les suites aux remarques émises.

Des propositions sont faites pour poursuivre les remises à niveaux quand c'est nécessaire. David BRUSSELLE demande un benchmark des bonnes pratiques de manière à pouvoir s'en servir pour être bon sur chaque point d'amélioration.

- **Bilan des réunions des représentants de proximité**

Voir présentation en annexe

Tous les territoires sont pourvus en représentant de proximité. Néanmoins, alors que 4 réunions pas an sont attendues, tous les territoires ne le font pas, en particulier la CCIR où aucune réunion de proximité n'a été réalisée en 2023 et 2024 (à ce jour), une réunion est prévue le 9 octobre 2024.
Par ailleurs, les comptes-rendus ne sont pas toujours bien communiqués au CSEE ou à la DRH. Il faudrait aussi harmoniser les sujets abordés afin de mieux consolider les informations. L'outil sous Excel est peu utilisé, néanmoins les informations remontent au CSEE de façon informelle. Irène DELECOURT précise que l'outil a vocation à être utilisé pour remonter les informations à tout moment, pas seulement à l'occasion des réunions. Agnès MEISSNER suggère par ailleurs une formation complémentaire en santé/sécurité et en santé mentale.

La séance est levée à
Le prochain CSE est prévu le 22/11/24.

ANNEXES :

Bilan NAO

Choix prestataires chèque cadeau : Up et Illicado

Enquête satisfaction ASC

Fiche voyage Londres

Fiche concerts ONL

Fiche salon agriculture

Bilan visite sécurité

Bilan RPX